

<https://ricochets.cc/Grosse-canicule-merci-Total-Vinci-Lafarge-BNP-Airbus-Societe-generale-Renault-Atosca-Chevron-BP-8512.html>



Grosse canicule : merci Total, Vinci, Lafarge, BNP, Airbus, Société générale, Renault, Atosca, Chevron, BP...



- Les Articles -
Publication date: mercredi 2 juillet 2025

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Le capitalisme punitif, avec son complice de toujours l'Etat, nous fait subir une canicule record.

Et la situation est destinée à s'aggraver encore vu que le système en place continue de plus belle, et que la fameuse adaptation se fait par petites touches au ralenti.

Les effets des catastrophes avancent bien plus vite que les adaptations à reculons.

Impossible de suivre le rythme accéléré des désastres imposés par la civilisation industrielle et ses dirigeants. Notre avenir c'est soit la catastrophes généralisée et ses nombreuses destructions et morts, soit la rupture radicale avec le modèle en place et les révoltes. Plus on se rebelle tôt et fort, plus on pourra limiter l'ampleur des désastres futures et plus on pourra agir pour supporter les désastres déjà là et ceux inévitables à venir (du fait de l'inertie du climat et du stock de gaz à effet de serre déjà largués)

La civilisation industrielle nous expose à la violence extrême et à l'insécurité des catastrophes écologiques et climatiques qu'elle fabrique

► **A chaque canicule, on retrouve les mêmes problèmes pour les habitations fous solaires, les SDF, les prisonniers, les travailleurs.... Pas grand chose ne bouge, l'Etat essaie juste de réagir a minima pour limiter le nombre de morts, sans rien changer de structurel.**

La civilisation industrielle nous expose à la violence extrême et à l'insécurité des catastrophes écologiques et climatiques qu'elle fabrique. Cette violence et cette insécurité structurelles dépassent (ou vont dépasser) la forme particulière de confort et de sécurité vendue par la civilisation industrielle à une minorité d'humains. La civilisation industrielle n'est pas soutenable ni durable ni réformable, et elle persiste au prix de la destruction violente d'un nombre croissant de vies humaines et non-humaines, jusqu'à rendre la planète inhabitable pour la plupart des espèces.

Dégageons tous les dirigeants, politicards et flics qui défendent le système en place !

► **L'autre jour, j'ai vu par mégarde un journal TV de France 2, c'était affligeant.** Que de l'émotionnel avec des gens qui souffrent de canicule et sont sommés de s'adapter (avec quels moyens et outils dans cette société verrouillée par l'argent et la propriété !), une valorisation des quelques dispositifs publics d'aides pour supporter la chaleur excessive, rien sur le phénomène du réchauffement climatique, rien sur le système et les activités qui causent les catastrophes climatiques, aucune entreprise ou structure responsables nommées, aucun responsable politique nommé pour son inaction chronique et ses blocages, aucune piste de changements structurels évoquée... Ces journaux TV nuisibles pourraient continuer à rabâcher comme ça longtemps, jusqu'à ce qu'on brûle à 50°C ?
Il sera impossible de s'adapter à un monde qui brûle, on brûlera avec si on n'arrête pas d'alimenter l'incendie et qu'on ne bifurque pas radicalement.

Il est temps de mettre dans l'insécurité les plus riches, les dirigeants politico-économiques et toutes les activités nuisibles, pour aller vers une société qui crée du vrai progrès social pour toutes, c'est à dire un progrès soutenable qui ne nuit pas aux autres et qui ne détruit pas l'avenir.

Nous serons le vivant qui attaque et survit dans la solidarité et le partage, en s'en prenant aux biens dès que nécessaire, ou nous serons le vivant qui disparaît avec les ruines de la biosphère.



Grosse canicule : merci Total, Vinci, Lafarge, BNP, Airbus, Société générale, Renault, Atosca, Chevron, BP...
Le futur arrive plus tôt que les prédictions

Effets caniculaires de l'étatico-capitalisme :

- [À Paris, on cuit sous les toits](#)
- [« C'est inhumain ce qu'on vit » : le calvaire des personnes exilées en pleine canicule](#)
- [Les idées de l'Europe du Sud face aux canicules](#)
- [Canicule : 2 morts et 300 personnes aux urgences](#)
- [Juin 2025 pulvérise des records de chaleur dans le monde](#)
- [« Il fait 30 °C dans ma salle » : la canicule rend les écoles invivables](#)
- [La Méditerranée en surchauffe : les scientifiques « effrayés » par une canicule marine à la précocité inédite](#)

Les eaux de la Méditerranée ont battu des records de chaleur pour un mois de juin, avec plus de 30 °C enregistrés aux Baléares. Si les impacts sur la biodiversité sont encore difficiles à estimer, les spécialistes décrivent un phénomène de tropicalisation accéléré.



Grosse canicule : merci Total, Vinci, Lafarge, BNP, Airbus, Société générale, Renault, Atosca, Chevron, BP...
Canicule Lafarge n°2 :

2025 : canicule "Lafarge" n°1

► **Nommons les canicules du nom de leurs responsables, en débutant par TotalEnergies** - Nommer les phénomènes climatiques extrêmes qui nous frappent, c'est refuser de céder au fatalisme : ces vagues de chaleur ne nous « tombent pas dessus » par accident. Ils deviennent la norme. Les nommer c'est en faire des objets du débat public pour débattre à la fois des politiques d'adaptation nécessaires pour y faire face mais aussi des politiques publiques pour en tarir la source.

(...)

Lors de l'été 2022, plusieurs voix avaient proposé de nommer les vagues de chaleur. Soit en s'inspirant de ce qui est fait pour les cyclones, soit en leur trouvant des noms tirés de notre culture commune, ou bien encore en leur accolant le nom des principaux responsables du réchauffement climatique. Objectif : mieux identifier ces phénomènes climatiques extrêmes pour alerter sur le danger qu'ils représentent et faciliter la compréhension des enjeux.

Alors que nous vivons l'une des plus précoces, des plus intenses et des plus longues vagues de chaleur que le mois de juin ait connu, rouvrons le débat. Pour deux raisons : parce que la proposition, qui avait suscité un certain intérêt en 2022, y compris au sein du monde scientifique, semble enterrée. Mais aussi, et surtout, parce que nous entendons et lisons trop souvent l'idée selon laquelle ces vagues de chaleur ne seraient qu'une « période exceptionnelle » précédant un retour à « la normale ».

La normale n'est plus, et le « retour à la normale » une vue de l'esprit

Sauf que c'est bien « la normale » qui a profondément été modifiée. Les vagues de chaleur ne sont malheureusement plus exceptionnelles, mais récurrentes. Tous les indicateurs le montrent. Les dix étés les plus chauds enregistrés depuis 1900 ont tous eu lieu depuis ... l'an 2000.

(...)

S'il est normal qu'il « fasse chaud pendant l'été », il n'est pas « normal » sous nos latitudes que les températures dépassent les 40 °C aussi souvent. Sur les 50 vagues de chaleur comptabilisées depuis 1947, à peine 9 ont été observées avant 1989. Les 41 autres, soit plus de 80%, se sont déroulées depuis : on compte « trois fois plus de vagues de chaleur ces 30 dernières années que durant les 42 années précédentes », précise Météo France.

(...)

Nommer les vagues de chaleur, c'est aussi ne pas laisser le fatalisme, l'abattement et la résignation nous gagner. Ces vagues de chaleur ne nous « tombent pas dessus » par accident, par hasard ou par malchance, sans que l'on n'y puisse rien. Elles sont le résultat d'une transformation climatique majeure désormais parmi les faits scientifiques établis les plus documentés : le réchauffement climatique est essentiellement d'origine anthropique.

(...)

L'urgence est climatique

L'insécurité est écologique

La catastrophe est sociale car ce sont toujours les plus pauvres qui paient le plus lourd tribut.

Il est temps que cela change.

(...)



Grosse canicule : merci Total, Vinci, Lafarge, BNP, Airbus, Société générale, Renault, Atosca, Chevron, BP...

La véritable écologie punitive : quand les travailleur-ses meurent sous la chaleur

La canicule à provoqué au moins 2 morts au travail en Espagne, un en Italie, un en France

Alors que sur les plateaux télé et radio bien climatisés la bourgeoisie commente benoîtement les températures caniculaires de ces derniers jours, celles et ceux qui doivent travailler sous cette chaleur accablante, puis retourner dans des logements qui sont de véritables fours, en meurent. **Le combat écologiste et la lutte des classes sont une seule et même lutte.**

Ce lundi 30 juin, un ouvrier du bâtiment de 35 ans est décédé à Besançon. Sur le chemin du retour, après une journée à travailler en plein soleil sans aménagement d'horaire ni diminution du temps de travail, il s'est effondré, victime d'un accident vasculaire cérébral. Malgré l'arrivée des secours prévenus par ses collègues de travail, il n'a jamais repris conscience. En Italie, un ouvrier du bâtiment a également trouvé la mort.

L'Espagne connaît elle aussi son mois de juin le plus chaud jamais enregistré. Entre le 22 et le 30 juin, le média catalan Ara recense au moins 43 morts imputables à la chaleur. En Andalousie il a fait 46° samedi 28 juin, record absolu battu pour le pays.

Ce même jour, une agente d'entretien de 51 ans est morte à Barcelone, foudroyée par un coup de chaleur. Elle avait travaillé tout l'après-midi au ramassage des déchets dans la rue. Son employeur lui avait conseillé de "boire une bouteille d'eau froide et de continuer son travail" lorsqu'elle s'était plainte de la chaleur. La famille de la victime est allée demander des comptes à Ramon Cebrián, président du comité d'entreprise du service de nettoyage, mais ce dernier s'est retranché derrière l'existence d'un "protocole activé en cas de fortes chaleurs". La mairie de Barcelone a ouvert une enquête, et présenté ses condoléances à la famille.

► Les ouvriers, premières victimes de la chaleur au travail

Sans grande surprise, on meurt rarement de chaud dans sa tour climatisée à La Défense ou dans son espace de « coworking » du 11^e arrondissement. Sur les 48 morts officiellement recensés comme accidents de travail liés à la chaleur depuis 2018, la moitié ont eu lieu dans le BTP. Les ouvriers agricoles sont également grandement vulnérables, surtout les vendangeurs. En septembre 2023, le temps était particulièrement chaud, et six ouvriers travaillant dans les vignes de Champagne sont décédés. Silence radio des autorités sur cette série dramatique.

"Le nombre de décès est clairement sous-estimé. Les cas identifiés ne sont que la partie émergée de l'iceberg"

"Le nombre de décès est clairement sous-estimé. Les cas identifiés ne sont que la partie émergée de l'iceberg" rappelle Guillaume Boulanger, de Santé publique France dans un article du Monde. En effet, il ne s'agit que des cas relevés par la Direction générale du travail. Or, "les conséquences d'une exposition peuvent apparaître immédiatement comme dans les trois à dix jours qui suivent, au domicile ou au travail".

En 2024, l'inspection du travail avait réalisé 1500 contrôles portant sur la protection des salarié-es en cas de fortes chaleurs, avec des résultats édifiants, que Médiapart avait analysé : **"Accès insuffisant à l'eau, obligation de travailler tout l'après-midi dans une température suffocante, pas d'aménagement spécifique des locaux pour créer de l'ombre, protéger du soleil ou assurer une climatisation ou une ventilation..."** Dans ces rapports, on trouve également la réponse mâtinée de préjugés d'une entreprise de maçonnerie qui refusait les horaires aménagés : "Les salariés portugais supportent bien la chaleur car il fait plus chaud au Portugal".

Fin juillet 2024, une dizaine de chantiers sont inspectés en Haute-Garonne : sur cinq d'entre eux, aucun accès à de l'eau potable. Un seul des chantiers est déclaré aux normes. Et sur les chantiers avec accès à l'eau, la coupler à une obligation de travailler en plein après-midi, sous 38°, est clairement criminel. Un patron d'une exploitation de melon sera d'ailleurs jugé en 2026 suite au décès de l'un de ses salariés, auquel il n'apportait aucun ravitaillement en eau.

Mais dans les faits, très peu de mesures contraignantes existent pour protéger les travailleurs et travailleuses. La course au profit reste la règle. Depuis juin 2024, un dispositif permet aux entreprises du bâtiment de se faire indemniser par la caisse d'intempérie pour les arrêts de chantier dus à la chaleur, mais il est très peu utilisé.

► Les écoles laissées à l'abandon

Dans les salles de classe aussi, on étouffe. Il y fait 30°C dès le matin, comme à Verniolle, dans l'Ariège, où la mairie a installé des ventilateurs, certes, mais dans les couloirs. Comble de l'ironie, ils ne sont à utiliser qu'en dehors des heures de cours pour que le bruit ne dérange pas le travail des enseignants et des élèves... Quand on vous dit que le travail tue.

Aucune directive nationale contraignante n'a été prise. Un "numéro canicule info service" a été mis en place, ainsi que des "recommandations". Sauf que le seul conseil avisé que l'on pourrait donner, c'est d'abattre le capitalisme, mais passons. Élisabeth Borne, la très incompétente ministre de l'Éducation qui affirmait elle-même qu'elle n'y connaissait rien, a plaidé pour une "gestion au cas par cas". Autrement dit : débrouillez-vous.

1900 écoles étaient fermées mardi, et la sonnette d'alarme a été tirée par de nombreux syndicats et comités de parents d'élèves ulcérés par l'inaction de l'État. Environ 80% des établissements scolaires français ont un besoin urgent de rénovation énergétique. Or, la rénovation des écoles fait partie du fonds vert, qui a subi de brutales coupes budgétaires.

Dans les Pyrénées Orientales, où le mercure frôlait les 40°C à l'ombre, une pétition intitulée "Pour la mise en place obligatoire de la climatisation dans les cars scolaires" a été lancée. Mickaël Tu, délégué syndical CGT pour la société de transport Keolis GEP Vidal, indique qu'un tiers des bus n'est pas équipé, et que la température monte à 45°C dans les bus. Réponse du patron ? "Nous leur faisons passer des consignes de prévention, sur le port de vêtements amples par exemple...Nous leur accordons un quart d'heure de repos supplémentaire toutes les après-midi." Trop aimable. **L'indécence des bourgeois n'a pas de limite.**

La région, elle, refuse d'imposer la climatisation sur les prochains appels d'offres. "Installer une climatisation cela représente aussi un réel surcoût pour les entreprises, jusqu'à 12.000 Euros pour un grand bus" explique Jean-Luc Gibelin le vice-président de la région aux Mobilités et infrastructures transports. **Les conducteur-ices et les enfants peuvent bien littéralement crever de chaud, leur vie vaut moins que ces 12.000 euros.**

► De timides avancées, toujours insuffisantes

Depuis ce 1er juillet un décret a été publié pour renforcer les obligations des employeurs à mieux ménager les salarié-es face aux épisodes de canicule. Ils doivent notamment "protéger les salariés en intérieur comme en extérieur, peu importe le niveau de vigilance fixé par Météo France, et adapter l'organisation du travail dès qu'on bascule sur un seuil de chaleur intense". Un minimum de 3l d'eau fraîche doit être fourni par jour et par personne, et les postes de travail aménagés.

Néanmoins, aucun seuil de température n'est fixé. Or, l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), estime que « au-delà de 30°C pour une activité sédentaire, et 28°C pour un travail nécessitant une activité physique, la chaleur peut constituer un risque pour les salarié-es ». Des aménagements devront être établis dès la mise en place d'une vigilance jaune Météo France, mais la moitié des accidents graves de l'an dernier ont eu lieu en... vigilance verte. De plus, aucune mesure contraignante n'est encore prise pour permettre de sanctionner les entreprises qui ne rempliraient pas les conditions fixées par ce nouveau décret. Alors, à quoi bon ?

Comme d'habitude, le gouvernement rechigne à prendre des mesures fortes et à faire passer la vie des travailleurs et travailleuses avant les profits des patrons. Reprendre le contrôle des moyens de production est une question de vie ou de mort.

► source, et des liens :

<https://contre-attaque.net/2025/07/02/la-veritable-ecologie-punitive-quand-les-travailleur-ses-meurent-sous-la-chaueur/>



Grosse canicule : merci Total, Vinci, Lafarge, BNP, Airbus, Société générale, Renault, Atosca, Chevron, BP...
Voici quelques uns des criminels à dégager

LE CRIME DU 30 JUIN 2025 ET SES AUTEURS

Loi Duplomb : nos enfants nous jugeront.

Aujourd'hui, sauf miracle digne de Bernadette Soubirous, les parlementaires vont adopter la Trumpiste loi Duplomb, un crachat à la science à la santé des écosystèmes, animal, humaine. **C'est si grave qu'il faut nommer les responsables de ce désastre, que des hommes d'ailleurs : Laurent Duplomb, Franck Menonville, Pierre Cuypers, Daniel Gremillet, Yves Bleunven, Vincent Louault, Jean-Luc Fugit, Henri Cabanel, Marc Fesneau et Julien Dive.** Ils sont reproduits ci dessous dans un photomontage de Lucie Weeger pour Mediapart.

Mediapart, justement, est un des seuls titres à expliquer pourquoi la commission va voter un texte nocif pour 99,99999% des français, mais pas eux. Pas ces 4 hiérarques de la FNSEA, Laurent Duplomb en tête qui vante son indépendance intellectuelle en ces termes : « Quand la FNSEA me propose des amendements qui sont bien rédigés et qui vont dans le sens de mes convictions et de mes attentes, je les défends ». A propos de l'Office Français de la Biodiversité, il avance : "Dans un pays comme le nôtre, on ne peut pas accepter de continuer d'avoir des gens qui sont armés avec leur revolver à la ceinture et qui viennent contrôler des agriculteurs".

Il y a aussi Franck Menonville qui veut réintroduire les néonicotinoïdes car c'est « une réponse d'urgence pour sauver notre filière betteravière qui est aujourd'hui en grande difficulté ». Les betteraviers bio s'en passe pourtant... Mais d'après Menonville : "Le problème, c'est que nous sommes dans une ère de la désinformation, avec des courants écologistes, gauchistes, qui ont infiltré, infusé, et des médias qui font du militantisme". Et encore un point Orwell... Mêmes idées pour Pierre Cuypers, propriétaire de 245 hectares de betteraves et de colza, grand promoteur de l'A69... Tout comme Vincent Louaut, 400 hectares de céréales, époux d'une directrice de SAFER...

On retrouve aussi Daniel Gremillet, celui là même qui vient de voter la suppression de toutes les nouvelles construction de photovoltaïques... **Il y a aussi Marc Fesneau, l'ancien ministre de l'agriculture soutien des pesticides de première heure, avec son dircab issu de l'ANIA.**

Retenons bien ces noms, l'histoire les jugera pour leur crime du 30 juin 2025.

(Vincent Edin)

- ▶ voir aussi : [Loi Duplomb, canicule : « Soignants, comment ne pas nous indigner ? »](#) - Puisque l'État ne défend plus l'intérêt général face aux pollutions meurtrières, le corps médical doit se mobiliser, écrit le médecin auteur de cette tribune. Et cela passera par s'émanciper des diktats du capitalisme.
(...) À quoi cela sert-il que la Sécurité sociale dépense environ 643 milliards d'euros par an pour soigner des malades qui pourraient ne pas l'être si on cessait de répandre des polluants industriels ? Notre système économique productiviste rend malade !
(...) La prévention de l'immense majorité des maladies est politique. Rendons-nous compte : 40 % des cancers sont évitables à € sur les 355 000 diagnostiqués chaque année en France, environ 140 000 pourraient être évités !

Si nous remplacions l'alimentation trop sucrée et riche en graisses insaturées que répand l'industrie agro-alimentaire par une alimentation variée, riche en fruits et légumes, nous verrions par exemple diminuer le nombre de cancers de la bouche, de l'oesophage, du colon, de l'estomac.

En outre, si cette alimentation était issue de l'agriculture biologique, les fausses couches, les malformations congénitales, les leucémies et tumeurs cérébrales de l'enfant, les malformations cardiaques, du système nerveux, de

l'urètre diminueraient certainement.

Plus d'un milliard de personnes sont aujourd'hui obèses dans le monde. Et pourquoi ? Parce que nous vivons dans un environnement dit obésogène, avec la promotion d'une alimentation sucrée et grasse. L'OMS propose des actions de politiques fiscales pour réguler le marketing des aliments et boissons sucrés et ultratransformés, et davantage de campagnes de sensibilisation du public et des jeunes scolarisés.

Mais que fait l'État ? Des réglementations plus exigeantes ? Des campagnes d'hygiène alimentaire ? Non, il détruit des jardins populaires à Besançon, Dijon, Lille, Tourcoing ou encore Aubervilliers, alors qu'ils permettent de renouer avec la culture de la terre, de retrouver une activité physique régulière, donc une meilleure gestion du stress, une possible réduction des allergies, et une meilleure immunité.

(...)